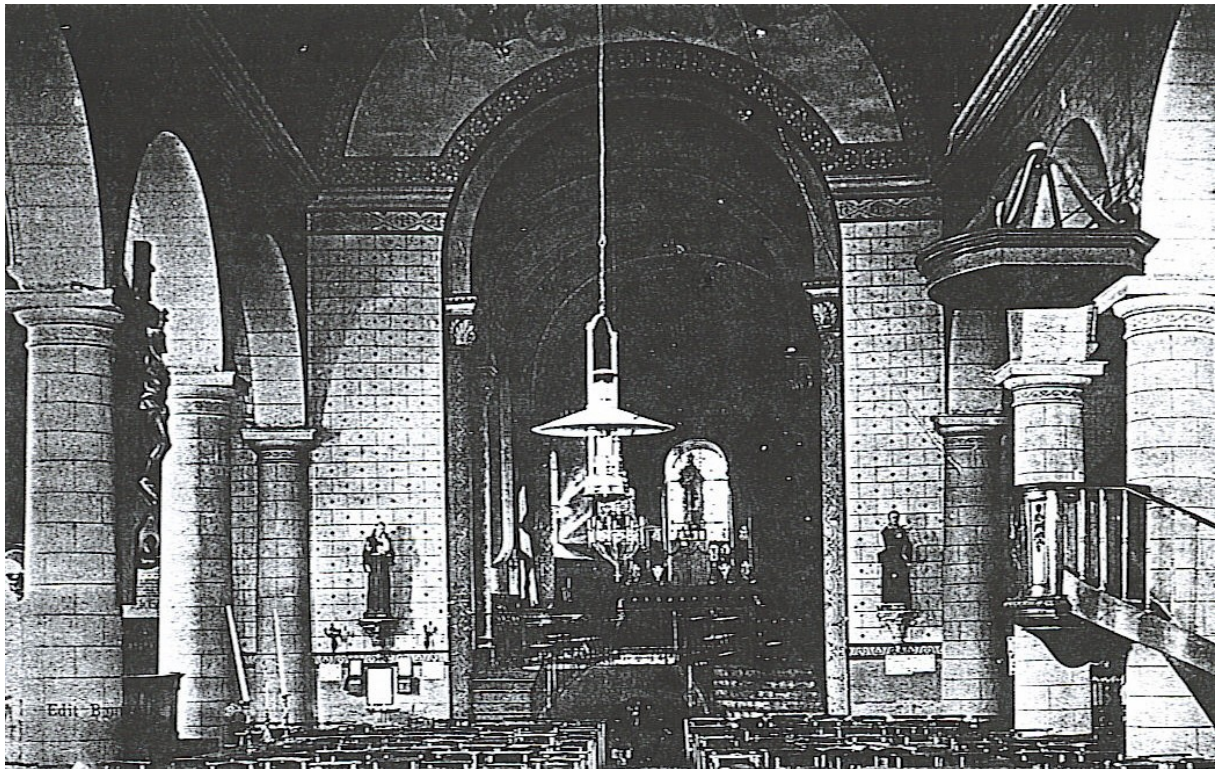


EN 1906 :



Les affaires religieuses :

L'inventaire de l'église Saint-Aré s'est déroulé sans aucun incident en présence de M. le curé. C'est M. Sanglé-Ferrière, receveur de l'enregistrement qui l'a effectué (*La Tribune Républicaine, 25 janvier 1909*). Une Association culturelle se constitue à Decize. L'inventaire de l'église de La Machine se passe également dans le calme (*Le Nivernais, 20 février*).

A Lucenay-les-Aix, le curé se montre peu courtois, mais aucun incident n'a été remarqué (*La Tribune Républicaine, 3 mars*). A Verneuil, le curé Desgranges et le conseil de fabrique ont énergiquement protesté : la serrure a été forcée ; une lettre a été envoyée au préfet (*Le Nivernais, 18 et 26 mars*). Des incidents se sont produits dans plusieurs villages de la Nièvre, à Larochemillay, à Ternant, à Rémilly, à Poil, à Millay, etc... (*Le Nivernais, 26 mars*).

Plus de processions à Verneuil. "*Elles nuisent à la libre circulation et peuvent causer des accidents*" selon l'arrêté du maire M. Ménard.

(*Le Nivernais, 20 juin 1906*).

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

La commune va prendre possession de l'église et du presbytère. Un lecteur de la *Tribune Républicaine* suggère de transformer la première en marché couvert et le second en hôpital (*La Tribune Républicaine*, 29 septembre 1906).

Elections sénatoriales.

Dans le département, il y avait treize candidats pour trois sièges. Les trois candidats radicaux sont élus : M. d'Aunay avec 433 voix, M. Petitjean avec 421 voix et M. Beaupin avec 248 voix.

(*La Tribune Républicaine*, 7 janvier et *Le Nivernais*, 14 janvier).

**Reines de beauté, déesses du LIDO,
Que seraient vos attraits, vos charmes,
vos tendresses,
Si l'on ne respirait, dans vos douces caresses,
Les suaves parfums du savon MIKADO?
Fabricant Félix EYDOUX, en vente partout.**

**Pour un teint frais et beau,
Dans sa pâte, ma chère,
C'est le secret de plaire
Que porte le CONGO.**

Mascarade et scandale à La Machine.

Le mercredi des Cendres, deux mineurs se sont déguisés, l'un en curé, l'autre en bonne soeur, et ils distribuaient aux passants le pamphlet *Les Corbeaux*. Poursuivis par le garde-champêtre et par deux gendarmes, ils ont reçu l'aide de nombreux masques. "Ils ont usé de leur droit comme tous les autres masques : les uns ridiculisent l'infirmité, d'autres la pauvreté, d'autres encore avec leurs ventres proéminents la maternité et je ne crois pas que rien soit plus sacré que la maternité. Cependant personne n'avait songé à s'en offusquer." Le correspondant de *l'Observateur du Centre* s'en prend à l'hypocrisie cléricale qui se cache sous de faux arguments évangéliques. (*L'Observateur du Centre*, 13 mars).

Campagne électorale.

* M. François Grangheon, négociant à Decize, est candidat dans la deuxième circonscription de Nevers ; il se présente sous l'étiquette "républicain libéral" (*La Tribune Républicaine*, 3 mars).

* Des électeurs decizois ont rédigé une lettre de soutien au candidat Chomet qui se présente pour battre le *collectiviste unifié* Roblin (*La Tribune Républicaine*, 22 mars).

* A Decize, lors d'une réunion publique, Louis-Henri Roblin aurait crié : "Vive l'armée ! A bas les chefs!" (*Le Nivernais*, 20 mars).

* Barthélemy Vadez, directeur de l'école primaire supérieure de Decize, se présente dans la circonscription de Clamecy.

Recensement des Decizois.

La commune compte 4692 habitants dans l'agglomération. 2075 résident dans l'île de Decize (613 ménages occupant 314 maisons) ; 1275 au faubourg d'Allier (339 ménages dans 245 maisons) et 1342 au faubourg Saint-Privé (414 ménages dans 228 maisons) (*La Tribune Républicaine*, 3 avril 1906). La population totale avec les écarts se monte à 5246 (*Le Nivernais*, 25 mars 1906).

Crue de la Loire : entre 2,90 m et 3,10 m à Decize (*Le Nivernais*, 4 mars).

Bal au profit des victimes de Courrières.

La catastrophe de Courrières a soulevé une grande émotion en France. Dimanche 15 avril, un bal a été organisé à Decize au profit des victimes de Courrières. La somme de 90 F a été recueillie à la quête. A ce bal, "on a remarqué deux toilettes, la mignonne demoiselle Carruchet, exquise dans une gentille toilette blanche, et mademoiselle Joly, non moins exquise" (*La Tribune Républicaine*).

<p>Drame à Champvert.</p> <p>Deux femmes ont découvert dans un pré le long de l'Aron à Champvert le cadavre du jeune Pradel, domestique chez M. Maupoix, fermier à La Fougère. Le jeune homme avait disparu depuis le 18 mars. Pris en délit de chasse par des gardes, il s'était enfui et avait voulu traverser l'Aron pour échapper à ses poursuivants. Il s'est noyé.</p> <p>(<i>La Tribune Républicaine</i>, jeudi 12 avril).</p>	<p>Récupération politique.</p> <p>La version de l'<i>Observateur du Centre</i> est la suivante : "Un domestique de ferme, honnête et travailleur, surpris par le garde au moment où il emportait un lapin trouvé par hasard dans un collet s'enfuit [...]. Pour certains la vie d'un lapin est plus précieuse que celle d'un travailleur" (<i>L'Observateur du Centre</i>, 27 mars 1906).</p>
--	--

Résultats des élections législatives.

Dans la 2e circonscription de Nevers, L.-H. Roblin, socialiste collectiviste est élu avec 5499 voix, contre 5204 à Emile Chomet, radical socialiste. A Decize, Roblin a obtenu 372 voix et Chomet 590. A La Machine et à Saint-Léger, Roblin est très fortement majoritaire. A Château-Chinon Chandioux est réélu. A Nevers-1 Massé est réélu. A Cosne et à Clamecy, il y a ballottage (Goujat et Renard seront réélus au second tour, Vadez se maintiendra et sera battu). Donc, pas de changement dans la Nièvre.

(*La Tribune Républicaine*, 6 mai 1906).

PUBLICITE :

Les pilules FOSTER guérissent de toutes sortes de troubles, mal de reins, perte d'appétit. Chez Mme Mangematin, de Nevers.

M. Roblin et les *pitauts*.

Les *pitauts* sont des gosses de l'assistance venus de Paris et placés dans nos fermes où ils sont très souvent exploités. M. Roblin, député de la circonscription, a consacré un long article à cet esclavage déguisé. Il compte agir à l'Assemblée Nationale pour que cesse un tel scandale (*L'Observateur du Centre, 16 juin 1906*).

Le 14 Juillet à Decize.

Banquet républicain à l'hôtel Berland, présidé par le sénateur Petitjean, entouré de MM. Guenot, Sallé, Chomet, et de 60 convives.

Course de bicyclettes : 1^{er} Robin, 2^e Pigot sur bicyclette La Française-Diamant, pneus Le Gaulois, 3^e Dorlet, 4^e Rouher.

La Caserne Charbonnier a été ornée de drapeaux et de lampions. Le Café des Colonnes et la maison Jay ont été illuminés.

(La Tribune Républicaine, 14 juillet 1906).

A propos des courses...

Le pari mutuel a rapporté 105 F pour les parieurs qui avaient misé sur Digoïn, vainqueur de la seconde course. (*Le Nivernais, 26 août 1906*).

Le Journal de la Nièvre, qui donne une liste des spectateurs notables, fait la distinction entre trois catégories de Decizois : ceux dont les femmes savent jouer du piano, ceux dont les femmes savent s'habiller, et les autres. *La Tribune Républicaine* s'indigne d'une telle discrimination (*La Tribune Républicaine, 25 août 1906*).

Travail et progrès.

Deux engins modernes à Decize, au service de l'industrie et du commerce. Une forte machine à vapeur traînant un énorme camion se rend régulièrement de l'Usine Céramique à la gare de Decize. Elle appartient à M. Joseph Boigues, dont l'usine, en pleine expansion, compte maintenant 40 ouvriers. Un nouveau remorqueur remplacera bientôt le vieux toueur échoué (*Le Nivernais, 2 septembre 1906*).

Une course fertile en incidents.

La course du Vélo-Club Decizois s'est déroulée de Decize à Fours, aller et retour. "*Près de Cercy, de lâches individus, par esprit de basse vengeance, ont semé des clous sur la route*" (*La Tribune Républicaine, 13 octobre*). Dorlet l'a emporté devant Bonneau, Bouveau et Robin (*Le Nivernais, 7 octobre 1906*).

Des marionnettes politiques.

A La Machine, les marionnettes du citoyen Jules Nevers ont châtié les méfaits de l'ordre social actuel.

(L'Observateur du Centre, 15 décembre 1906).

Vadez, directeur de l'École Primaire Supérieure et homme politique.

Dès sa nomination, Barthélemy Vadez suscite des polémiques. La presse de droite cherche qui est vraiment cet homme. *Le Nivernais* découvre le passé trouble de Vadez. A Oyonnax, où il enseignait précédemment, il s'est opposé vivement au sénateur Pochon, il a eu des démêlés avec sa hiérarchie, il a été condamné par le conseil départemental des instituteurs de l'Ain, ce qui lui a valu une mutation à Decize. Vadez devient l'un des agents électoraux du député Roblin. Il l'accompagne dans des tournées de réunions publiques. En janvier 1906, ils sont tous les deux à Sancoins. De bons esprits qui ne pensent qu'à nuire à sa carrière le dénoncent à l'inspection académique. *Le Nivernais* s'acharne contre lui et rappelle que les fonctionnaires doivent rester neutres. Justement, l'assemblée nationale débat de ce devoir de réserve et des engagements politiques de certains fonctionnaires. En réponse à une demande de M. Paul Constans, député de l'Allier, M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction Publique (élu de l'Yonne), évoque à la Chambre le cas de Vadez - et de deux autres instituteurs.

Si Vadez a été déplacé, ce n'est pas pour avoir choisi l'action politique, ni pour s'être opposé à un élu local, c'est parce qu'il a injurié son inspecteur. Le ministre conclut son intervention par la maxime suivante : "*Citoyen, l'instituteur ne doit pas oublier qu'il est d'abord instituteur.*"

Barthélemy Vadez se présente aux élections législatives de mai 1906. Pas dans la circonscription de Nevers-2, puisque c'est le domaine réservé de Louis-Henri Roblin. Dans la circonscription de Clamecy, où il affronte le républicain libéral Paul Jourdan et le radical socialiste André Renard. Malgré un score beaucoup trop faible, Vadez se maintient au second tour et il est battu, Renard est élu.

Les critiques reprennent de plus belle. Vadez aurait quitté plusieurs fois Decize, pendant la campagne électorale, sans autorisation de l'inspecteur d'académie. Pendant la grève des ouvriers du plâtre, il a pris publiquement position pour les incendiaires de la maison Journot. Le 14 juillet, les élèves de l'école primaire supérieure auraient dansé toute la nuit dans les rues. Un élève interne aurait chanté *l'Internationale* dans le dortoir. D'autres élèves auraient brisé deux cloches dans le petit clocheton qui domine l'école. En hiver, ils auraient pris l'habitude d'uriner à côté des cabinets, de façon à se constituer une patinoire [*sic*]...

Le nouveau directeur n'a rien négligé pour se faire des ennemis à Decize. Il y a, bien sûr, les cléricaux et l'industriel libéral Moine. Mais ceux qui le dénoncent sont ses propres subordonnés, les instituteurs Sallé, Nondé et Coqblin, autant de fonctionnaires républicains et radicaux, qui devraient logiquement être à ses côtés, mais qui sont radicaux, alors qu'il est, lui, socialiste révolutionnaire.

En février 1907, Barthélemy Vadez passe en jugement devant la commission départementale de l'enseignement. Il perd ce procès, par 8 voix contre 3, et il est condamné à la censure et à une nouvelle mutation à Die, dans la Drôme. Dans *l'Observateur du Centre*, le ton monte. Jean Locquin défend Vadez contre les radicaux Petitjean, Gueulot et Trinquet, qui auraient pesé de tout leur poids politique pour éloigner un adversaire. *"Le roquet veut chasser le lion. [...] Les grands hommes de l'Ain l'ont fait partir d'Oyonnax, les petits hommes de la Nièvre ne peuvent plus le sentir..."* Déjà les radicaux avaient mené la vie dure à deux instituteurs qui n'étaient pas des leurs, MM. Martin et Adam (l'ancien directeur).

Vadez a été convoqué au ministère. On lui reproche surtout de s'être absenté quatre fois de son école pour sa campagne électorale et d'avoir donné un exemple déplorable à ses collègues. Le 23 mars, il écrit une longue lettre ouverte à l'inspecteur d'académie, M. Delsériès. Il donne une longue liste des victimes de l'intolérance : Socrate, Esope, Galilée, Cervantès, Jeanne d'Arc, Denis Papin, Etienne Dolet, Lavoisier ; il cite le poème de Marot :

*"Lorsque Maillart juge d'enfer menait
A Montfaucon Semblançay l'âme rendre,
A votre avis, lequel des deux tenait
Meilleur maintien ?..."*

Barthélemy Vadez refuse plusieurs postes qui lui sont proposés par le ministère dans d'autres départements. Le *martyr républicain* démissionne de l'Instruction Publique et se fait commerçant. Toutefois, il n'oublie pas la politique : il est élu conseiller d'arrondissement.